

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 223

Artikel: La controverse au sujet de l'énergie nucléaire : les marchands d'électricité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CONTROVERSE AU SUJET DE L'ÉNERGIE NUCÉAIRE

Les marchands d'électricité

La controverse entourant le projet de centrale nucléaire¹ de Verbois invite à poser quelques questions de nature économique sur le marché de l'électricité : qui vend et qui produit ces kilowatt-heures que la Suisse consomme en quantité croissante ? Et pourquoi les marchands d'électricité choisissent-ils des centrales de production à base nucléaire ?

Ce sont près de 1300 entreprises qui assurent la distribution de l'électricité dans notre pays. La plupart relèvent d'un statut public — services industriels, comme à Genève et Lausanne — et ne couvrent guère plus qu'une superficie de quelques

communes. Ces *entreprises de distribution* achètent leur électricité auprès des grandes *entreprises de production*, ou plus rarement, la produisent elles-mêmes par de petites centrales hydrauliques.

Production en main publique

Grâce aux grands barrages alpestres et aux quatre centrales nucléaires et thermiques qu'il exploite, le « Groupe des Dix » domine la production suisse d'électricité, avec 75 % du marché. A part les CFF et les villes de Zurich, Bâle et Berne, le « Groupe des Dix » comprend surtout les six grands : NOK, BKW, EOS, CKW, ATEL et Laufenbourg, que le tableau ci-dessous décrit plus en détail.

Première constatation : en fournissant 65 % de la consommation suisse, le secteur public contrôlé

par les communes et cantons a acquis une position prépondérante sur le marché de la production.

La bataille entre le secteur public et privé continue de plus belle. L'ampleur des capitaux requis — de l'ordre d'un milliard et demi de francs par centrale — impose cependant une certaine collaboration pour la construction de nouvelles installations, comme c'est le cas pour les projets de *Kaiseraugst*², *Leibstadt*² et *Gösgen*³. Encore faut-il constater que cette collaboration est à sens unique : les entreprises publiques participent aux réalisations privées, mais gardent leur indépendance quant à leurs propres projets.

Le secteur privé pourrait cependant combler quelque peu son retard, puisque, grâce à une moindre opposition publique, ses projets du *Leibstadt* et

Entreprises publiques

Actionnaires	Services industriels Lausanne Services industriels Genève Compagnie vaudoise d'électricité Entreprises électriques fribourgeoises Société romande d'électricité	Canton de Berne Banque cantonale bernoise	Cantons et services industriels de Zurich, d'Argovie, Saint-Gall, Thurgovie, Schaffhouse, Appenzell, Glaris, Zoug
Entreprise publique	EOS S.A. L'énergie de l'Ouest-Suisse, Lausanne	BKW Forces motrices bernoises, Berne Mühleberg (306 MWe)	NOK Forces motrices du Nord-Ouest suisse, Baden Beznau I (350 MWe) Beznau II (350 MWe)
Centrales nucléaires existantes	Verbois, GE (800 MWe)	Graben, BE (800 MWe)	Rüthi, SG (850 MWe)
Centrales nucléaires projetées			Gösgen (SO)
Participation financière à d'autres centrales :	Kaiseraugst (AG) Leibstadt (AG)	Kaiseraugst (AG) Leibstadt (AG)	Kaiseraugst (AG)
1. en Suisse		Fessenheim (F)	Fessenheim (F)
2. à l'étranger	Fessenheim (F)		

Gösgen s'acheminent vers une réalisation rapide. Comme l'indique le tableau, les « Six grands » ont chacun leur projet de centrale nucléaire. Il faut

COUT DU KILOWATT-HEURE

Aujourd'hui, la Suisse n'a le choix qu'entre les centrales nucléaires et celles au mazout ou charbon. Le prix du kilowatt-heure à la production pour ces différents types de centrales électriques est le suivant :

- Nucléaire : 3,5 cts par kwh
- Mazout : 4,5 cts par kwh
- Charbon : 6 cts par kwh

en plus mentionner le projet de *Kaiseraugst*, poussé et développé par Motor-Columbus, une société

à la fois holding et bureau d'ingénieurs. La réalisation de *Kaiseraugst*, une centrale à laquelle participent toutes les entreprises indiquées dans ce tableau, se voit bloquée depuis 1966 par des vagues successives d'opposition provenant de Bâle toute proche : comité d'actions, politiciens, industrie chimique et... services industriels. Détail piquant s'il en est : n'a-t-on pas vu en effet M. Galli, sanguin directeur des services industriels bâlois, s'opposer publiquement à l'énergie nucléaire, alors que son entreprise compte participer à la centrale nucléaire de Gösgen ! En fait, il semble bien que ce soit la toute puissante industrie chimique qui a le plus de raisons d'empêcher *Kaiseraugst* : pas tellement parce qu'elle voudrait se réserver le droit exclusif de polluer le Rhin, mais surtout parce qu'elle considère comme chasse

gardée et zone d'expansion naturelle les berges suisses du Rhin en amont de Bâle... Sus aux intrus !

Pourquoi choisir nucléaire ?

C'est avant tout pour d'élémentaires motifs économiques que les producteurs d'électricité se tournent vers les centrales nucléaires : le kilowatt-heure revient ainsi moins cher. Il est vrai que ce coût ne reflète pas les sommes astronomiques qui ont été dépensées aux Etats-Unis et ailleurs pour le développement de cette source d'énergie. Mais les producteurs suisses n'en ont cure. Guère besoin de chercher d'autres raisons à ce choix, telles que pression de Berne ou pression des fabricants de centrales.

SUITE DU TEXTE ET NOTES AU VERSO

Entreprises privées

Actionnaires	Elektrowatt (40 %) Canton Lucerne (30 %) Motor-Columbus (4 %)	Motor-Columbus (45 %) CKW (23 %) Canton de Soleure (10 %)	Crédit Suisse : 100 % d'Elektrowatt Elektrowatt (100 %)
Entreprise privée	CKW Forces motrices de la Suisse centrale, Lucerne	ATEL Aar et Tessin, S.A. d'électricité, Olten	Laufenbourg Électricité de Laufenbourg S.A.
Centrales nucléaires existantes	—	—	—
Centrales nucléaires projetées	Inwil, LU	Gösgen, SO (950 MWe)	Leibstadt, AG (900 MWe)
Participation financière à d'autres centrales :			
1. en Suisse	Kaiseraugst (AG) Gösgen (SO)	Kaiseraugst (AG) Leibstadt (AG)	Kaiseraugst (AG)
2. à l'étranger	Bugey (F)	—	Bugey (F)

Il est certain que le Gouvernement fédéral soutient le nucléaire. Cela afin de diversifier notre dépendance énergétique envers l'étranger. Pour le moment, cette diversification est incomplète puisque les Etats-Unis détiennent le monopole en matière d'uranium enrichi. Mais dans une dizaine d'années, l'Europe occidentale se sera débarrassée de cette tutelle. En attendant, le conseiller fédéral Brugger n'a pas manqué — lors de sa récente visite à Moscou — d'exprimer l'intérêt de la Suisse pour l'uranium soviétique.

Quant aux fabricants de centrales, ils sont assez nombreux (une dizaine) — et l'offre dépasse trop la demande — pour qu'ils puissent imposer quoi que ce soit aux entreprises électriques.

Pour une politique fédérale

L'économie électrique suisse se caractérise donc par l'importance du secteur public cantonal et communal, et par la fragmentation de ses structures. Mais justement, cette fragmentation, ces décisions non cordonnées sur l'implantation des centrales répondent-elles encore aux nécessités actuelles, tant techniques qu'écologiques ? Le Grand Conseil d'Argovie ne le pense pas. Il vient de voter massivement pour une initiative législative donnant à la Confédération le pouvoir exclusif d'accorder les autorisations en matière de construction de centrales et l'obligation de planifier leur implantation. C'est une solution que nous avions du reste esquissée dans l'éditorial sur Verbois (DP 214). Mais il n'est pas certain que la compétence exclusive de Berne soit une garantie absolue de choix judicieux !

1 Voir aussi DP 213 (la controverse aux Etats-Unis), DP 214 (dossier et éditorial Verbois), DP 216 et 219 (Courrier), DP 220 (pollution thermique et pollution visuelle).

2 Sociétés non encore constituées : on connaît les partenaires prévus, mais pas les parts.

3 Partenaires : ATEL (35 %), CKW (17,5 %), NOK (35 %), Alusuisse (7,5 %), CFF (5 %) ; options réservées pour les villes de Berne et Zurich, ainsi que pour Bâle-Ville.

Les électeurs de Schwarzenbach

0,8 % des voix aux élections nationales de 1967, 7,5 % des voix en 1971, mais 10 % et plus dans cinq cantons, avec une pointe de 16,4 % dans le canton de Zurich, voilà en chiffres la progression rapide des mouvements de droite — Action nationale et Mouvement républicain — en Suisse. Quelles catégories de citoyens ont donné leurs voix à ces mouvements et à quels partis ces mouvements ont pris des électeurs, c'est à ces questions qu'a tenté de répondre le professeur Gilg¹. Renonçant au sondage d'opinion, procédé trop long et trop coûteux, P. Gilg a comparé systématiquement les résultats électoraux dans les unités administratives (quartiers, communes, districts) de six cantons (Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Neuchâtel et Vaud, accessoirement Genève) et une série de caractéristiques de ces mêmes unités, fournies par la statistique fédérale. Les résultats obtenus ne sont que vraisemblables ; ce sont plus des hypothèses à vérifier que des conclusions définitives. Cela n'enlève rien à leur intérêt.

La droite nationaliste dans les concentrations urbaines

Un coup d'œil sur la carte des cantons montre que les succès de la nouvelle droite se concentrent presque exclusivement dans les zones à forte densité de population, à l'exception des quartiers résidentiels. Certains résultats élevés dans des communes agricoles sont explicables : le candidat de la droite y résidait (pour d'autres communes agricoles, aucune explication n'a été trouvée).

Se basant sur une comparaison plus poussée des villes de Bâle et de Genève, l'auteur propose trois thèmes de réflexion dont l'importance devrait se révéler au long des prochaines votations dans notre pays :

1 Revue suisse d'économie politique et de statistique, No 4, déc. 1972 (« Der Erfolg der neuen Rechtgruppen in den Nationalratwalchen von 1971 »).

1. *Corrélation extrême-gauche/extrême-droite.* Le phénomène est plus prononcé à Bâle qu'à Genève ; mais, d'une manière générale, les succès de l'extrême-droite ont eu lieu dans les circonscriptions privilégiées du Parti du travail, alors que, inversement, plus une circonscription donne de voix au parti libéral, moins elle en donne aux nationalistes.

2. *Augmentation de la population étrangère.* A Bâle, la relation est manifeste entre l'augmentation de la population étrangère entre 1960 et 1970 dans un quartier et le pourcentage des votes de l'extrême-droite dans ce même quartier. Les électeurs suisses semblent être plus sensibles à l'augmentation qu'à la proportion des étrangers. Il sera intéressant de voir si la stabilisation de la population étrangère aura une influence lors des prochaines élections. Déjà lors des élections cantonales en Argovie le mois passé, l'extrême-droite a perdu le tiers de ses voix.

3. *Vote sur l'initiative Schwarzenbach et élections nationales.* A Bâle, le rapport entre ces deux échéances est très fort, à Genève, faible. Or à Bâle il n'y a aucune similitude entre le vote pour l'Action nationale aux élections cantonales de 1968 et le vote pour l'initiative Schwarzenbach. On peut donc supposer que la campagne pour l'initiative a joué un rôle de catalyseur pour le lancement des mouvements d'extrême-droite.

Les prolétaires de l'Action nationale

Gilg cherche ensuite à savoir si les résultats obtenus pour les villes de Bâle et Genève sont également valables pour les cantons de Zurich, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Vaud et Neuchâtel. Ses premières observations sont confirmées. La population agricole n'est pratiquement pas tentée par l'extrême-droite alors même que Schwarzenbach